

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



Le Fonds Quebecor célèbre son 10^{ième} anniversaire et annonce un nouveau programme de financement

Montréal le mardi 28 septembre 2010 – Le Fonds Quebecor, créé à l’initiative de Vidéotron en août 2000, a jusqu’à maintenant versé plus de 38 M\$ afin de permettre la production de 116 projets télévisuels diffusés sur de multiples plateformes. **M. Serge Thibault**, qui dirige le Fonds Quebecor depuis sa fondation à titre de Président directeur général, et **M. Franklin Delaney**, Président du conseil d’administration, ont annoncé ce matin lors d’un événement de presse que le Fonds poursuit sa mission initiale via *Le programme principal d’aide à la production télévisuelle* (PPAP), auquel s’ajoute maintenant un deuxième volet de financement, *Le programme d’aide à la production événementielle et cinématographique* (PAPEC).

Un bref retour sur les 10 dernières années

Au cours des 10 dernières années, le Fonds Quebecor a offert une contribution annuelle de plus de 5 M\$ destinée au soutien du secteur télévisuel. Ainsi, via le PPAP, le Fonds Quebecor a financé 50 producteurs différents qui ont diffusé leurs œuvres sur 27 réseaux canadiens. La contribution financière du Fonds s’est répartie comme suit : le réseau TVA et ses chaînes spécialisées ont obtenu 29% des fonds, la Société Radio Canada-CBC 21%, Télé Québec 19%, les chaînes Astral 6%, et les autres diffuseurs se sont partagé 25% de cette enveloppe de financement. Tous ces projets avaient un contenu destiné à la diffusion télévisuelle et sur différentes plateformes telles l’Internet haute vitesse, la télévision interactive, la vidéo sur demande et divers terminaux fixes ou mobiles. Plusieurs types de production ont ainsi été soutenus: le documentaire, à raison de 31%, les émissions jeunesse 30%, les émissions de variété 30 %, et les dramatiques 9%. Le Fonds Quebecor entend poursuivre cet engagement initial. Il est à souligner que les dates de dépôt des projets au fonds PPAP restent les mêmes, soit le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre de chaque année.

Un tout nouveau programme : *Le programme d’aide à la production événementielle et cinématographique* (PAPEC)

Après le rachat de Canal Indigo et le développement de Canal Illico, Quebecor Media a demandé au Fonds Quebecor de mettre sur pied un nouveau programme qui serait financé à même ses contributions réglementaires afin d’aider la production de longs métrages et d’événements spéciaux. Fort de l’expérience plus que positive du PPAP, le Fonds Quebecor a créé un nouveau programme basé sur trois objectifs précis : s’assurer que de grands événements culturels en français soient captés et diffusés à la télévision afin d’être vu par un auditoire élargi, permettre à plusieurs films d’ici d’être produits à la hauteur des

attentes de leurs créateurs, et finalement, fournir aux producteurs et distributeurs des outils plus compétitifs pour faire connaître leurs œuvres. Le Fonds Quebecor propose une enveloppe supplémentaire de 300 000 \$ à la production événementielle et de 1,2 M\$ pour la production cinématographique.

Ce nouveau programme de financement vient appuyer de façon concrète tous les producteurs, les diffuseurs d'événements culturels et les distributeurs d'œuvres cinématographiques. Il contribue ainsi à la diffusion de ces mêmes œuvres, qui sont le résultat du travail colossal accompli par toute l'industrie culturelle d'ici. Pour ce nouveau programme, le PAPEC, les dates de dépôt seront les 15 mai et 15 décembre de chaque année.

Finalement, le Fonds Quebecor tient à remercier son bailleur de fonds, Quebecor Media, pour son indéfectible soutien qui se manifeste tant par ses contributions financières que par le partage de son expertise et de sa vision du développement des médias, tout en respectant l'indépendance du Fonds.

Vous trouverez tous les détails relatifs aux deux programmes de financement sur le site Internet du Fonds Quebecor ainsi que la version intégrale de la captation de l'événement de presse de ce matin au www.fondsquebecor.ca.

Le Fonds Quebecor

Le Fonds Quebecor perçoit des contributions annuelles d'environ 5 M\$ provenant de Vidéotron, contributions que cette dernière verse à l'industrie à titre d'entreprise de distribution de radiodiffusion. De plus, le programme d'aide à la production événementielle et cinématographique est soutenu par une enveloppe dont le financement provient d'un pourcentage des recettes brutes du Canal Indigo et du Canal Illico pour un montant total de 1,5 M\$.

Fonds Quebecor, un organisme sans but lucratif (OSBL), est un fonds privé constitué sans capital actions en vertu de la partie 2 de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le conseil d'administration prend toutes les décisions liées à Fonds Quebecor, notamment ses orientations, et possède la responsabilité entière et exclusive de ses décisions de financement.

-30-

Source :
Serge Thibaudeau, Président directeur général
Josée Daignault, Conseillère à la direction
Fonds Quebecor

Informations et entrevues :
Marie Routhier
Annexe Communication
514-270-5005
marie@marie-routhier.com